

Notre santé vaut mieux que leurs Lois : Hôpitaux et Maternités de proximité en Danger !!!

NON aux GHT !

Loi TOURAINE :

- Une loi qui s'inscrit dans la logique libérale de HPST 1
- Renforcement des pouvoirs des Directeurs généraux des ARS (*Agences régionales de Santé*), éloignement des élu-e-s et des citoyen-ne-s
- Confirmation de la T2A (*Tarifification A l'Activité*)
- Abandon de la notion de service public
- Poursuite de la Privatisation, la Fusion et des Restructurations hospitalières
- Ingérence de l'ARS dans la gestion de la sécu
- Aggravation de l'inégalité d'accès territoriale et sociale à la santé



Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2016 :

- Une Loi dans la continuité du Pacte responsabilité pour le MEDEF, avec 11 milliards d'économie pour la santé
- 3,4 Milliards de réduction des moyens pour les Hôpitaux publics soit :
 - ✓ 900 Millions sur la masse salariale, 22 000 emplois supprimés et atteinte aux RTT comme à l'AP-HP
 - ✓ 2 milliards sur les restructurations avec notamment les GHT et l'ambulatoire à outrance et privatisée
 - ✓ Redéploiement des personnels hospitaliers sur les EHPAD, personnes âgées.

Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)

Masqué derrière le beau mot de coopération, les GHT, auxquels sont obligés d'adhérer l'ensemble des Hôpitaux, sont un instrument diabolique de réduction de l'offre de soins, avec une solidarité financière entre les hôpitaux, à charge pour les équipes médicales de choisir les coupes à faire !

Sous couvert d'un projet médical partagé, à partir d'un établissement dit « support », l'objectif est de réduire les moyens matériels et humains des hôpitaux publics, supprimer des services, hôpitaux et maternités de proximité, en déléguant au privé le plus rentable, via des conventions.

Quant aux personnels, ils sont condamnés à la mobilité au sein de ce territoire, parfois un à deux départements, et à la flexibilité.

C'est la logique de l'Hôpital Entreprise, pour une santé marchandise !

La psychiatrie est très impactée par les GHT, par la fusion des secteurs sur la base de 200 000 habitants, la suppression des CMP, CATTP, ... déjà en cours sur les secteurs parisiens. Cela remet en cause le principe fondateur de la nécessaire proximité, celui de la continuité des soins, en renforcement d'une psychiatrie sécuritaire, instaurée par Sarkozy, au lieu de soigner ceux qui souffrent et soutenir leur entourage.

Loi HPST 2 ou loi Touraine, s'inscrit dans la logique de la loi Travail El Khomri et de la Loi Macron, avec casse des conventions collectives et du statut, et une individualisation à outrance.

Les Communistes de Bretagne appellent les personnels, les élu-e-s et citoyen-ne-s, cette politique : elle a comme but d'offrir des marchés nouveaux à la prédation capitaliste, en particulier celui de l'Hôpital, du médico-social et de la protection sociale, de réduire les dépenses publiques en accélérant la fragmentation de notre société, menant notre pays au déclin social.

Notre pays, sa population, a besoin d'un autre projet politique de santé, et celui-ci ne peut s'épanouir sans une Assurance maladie du XXIème Siècle, s'inscrivant dans le 100% Sécu.

Tous dans la Rue le 28 avril 2016 ! Lois Touraine- PLFSS- El Khomri, même combat !!!